

Les Montessonnais ont le droit de savoir !

Certains, dans le but de séduire un électorat, projettent une image d'eux-mêmes qu'il est prudent de confronter aux faits.

La liste « Montesson Agissons Ensemble » s'est déclarée officiellement en préfecture sous l'étiquette LDVD - Liste Divers Droite, vraiment ?

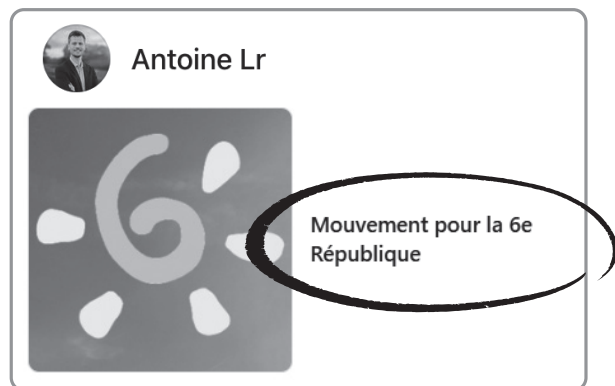
Quels sont les faits ?

Des publications encore visibles en juillet 2025 sur le Facebook de sa tête de liste et disparues bizarrement depuis **interpellent**.

Ses amis Facebook !



Ses groupes Facebook !



Ses partages Facebook !



N'est-ce pas étonnant une liste qui se revendique comme un Rassemblement de la Droite et du Centre et dont le candidat tête de liste affiche sa proximité avec La France Insoumise ?

Il étale le soutien d'un collectif d'anciens maires adjoints de Jean-François BEL et prétend s'inscrire dans sa lignée, vraiment ?

Quels sont les faits ?

En 2020, Jean-François BEL a clairement affiché son soutien à Nicole Bristol. Sur la liste qu'elle conduit aujourd'hui figurent **neuf anciens maires-adjoints ou colistiers de Jean-François BEL**, qui sont bien plus légitimes à se placer dans sa continuité qu'une personne qui a eu, en tout et pour tout, un seul entretien avec lui et dont la liste ne comprend pas un seul membre ayant appartenu à ses différentes équipes municipales.

Quant aux anciens maires adjoints qui le soutiennent et dont certains n'habitent plus Montesson, sont-ils au courant de ses accointances politiques LFI ? Il est permis d'en douter car si Jean-François BEL n'avait pas une conception partisane de son rôle de maire, il n'a jamais caché ses convictions que les membres de ses équipes partageaient pour l'essentiel.

Enfin, si ce lignage était avéré, est-ce que l'épouse de Jean-François BEL figurerait sur une autre liste que la sienne, en l'occurrence sur celle de Nicole Bristol ?

Le candidat tête de liste de « Montesson Agissons Ensemble » se fait passer pour un chef d'entreprise performant, vraiment ?

Annonces BODACC de DELTYO

Filtrer par type d'annonce▼

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

22/09/2025

Dénomination : DELTYO

Journal : mesinfos.fr/affiches-parisiennes

DELTYO

SAS au capital de 6 000 €. Siège social : 9 RUE DES COLONNES 75002 PARIS 02.

922 538 616 RCS PARIS

Par décision de l'Assemblée générale du 01/07/2025, il a été décidé :

- de la nomination de Monsieur Jérémy FIENO demeurant 159 CHEMIN DE LA BORDE 78360 MONTESSON en qualité de Président en remplacement de Monsieur Bastien CADIOT, à compter du 01/07/2025 ;
- de la révocation de Monsieur Antoine LEMAIRE, Directeur général, à compter du 01/07/2025 ;
- de la révocation de Monsieur Etienne COUTAUD, Directeur général, à compter du 01/07/2025 ;

Quels sont les faits ?

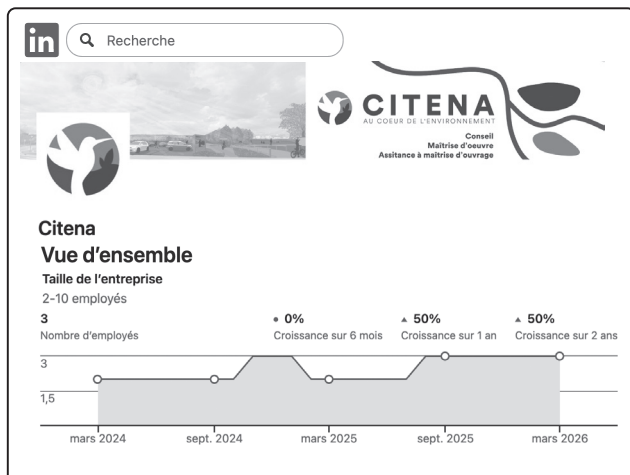
Il a été révoqué de son poste de Co-Directeur Général de l'entreprise Deltyo.

Est-ce une expérience réellement concluante ?

Il laisse entendre également qu'il serait actuellement le patron d'une grande entreprise, vraiment ?

Quels sont les faits ?

Son entreprise est une microentreprise (selon la classification de la Commission européenne) avec seulement trois intervenants dont lui-même, comme indiqué sur LinkedIn.



Est-ce une référence convaincante pour prétendre piloter une commune de près de 15.000 habitants et de 250 agents ?

Il a construit sa crédibilité professionnelle sur LinkedIn autour de l'exercice des fonctions de Directeur de l'Environnement de la ville de Montesson, vraiment ?



Directeur Environnement

Ville de Montesson
Apr 2020 - Mar 2022 · 2 yrs
Montesson, Île-de-France, France

Montesson (78) est une ville de 15 000 habitants située à l'ouest de Paris et appartient à l'EPCI CASGBS.

À la tête du département Environnement au sein de la direction du Patrimoine et du Développement Territorial. 1.4M€ de budget annuel (investissement/fonctionnement) et 18 agents.

Prise en charge du périmètre suivant :

- Espaces verts de la ville
- Cadre de vie (propreté & mobilier urbain)
- Plaine (espaces naturels & agricoles, bords de Seine)

Projets réalisés :

- Square enveloppe 300 k€ HT (phase exécution) / requalification sente piétonne - enveloppe 400 k€ HT (phase conception) / Arrosage automatique d'un terrain de sport - enveloppe 120 k€ HT (exe/pro)

Quels sont les faits ?

Les dix-huit mois passés dans les services de la mairie de Montesson (du 01/07/2020 au 09/12/2021) en tant que technicien dont quatre mois, qui incluent un mois de période estivale et un mois en tant qu'agent démissionnaire, où il a fait fonction de Directeur de l'Environnement se sont transformés, en un coup de baguette magique, en deux années (d'avril 2020 à mars 2022) de plein exercice de cette dernière fonction. Et de s'attribuer une liste de réalisations impossibles à mener de bout en bout en quatre mois !

Est-ce suffisant pour prétendre détenir une réelle qualification professionnelle ?

Alors devant de **tels écarts entre l'image projetée et la réalité**, venant d'un candidat qui ne cesse de mettre en cause la transparence de la gouvernance actuelle de la municipalité, **il est permis de s'interroger.**

Sont-ils le fruit d'un rapport au réel complètement faussé ou d'une duplicité particulièrement aigüe ?

Quoi qu'il en soit, si vous aviez à embaucher un candidat pour votre entreprise, est-ce que vous recruteriez quelqu'un capable d'enjoliver ainsi son C.V. ?

Pourquoi seriez-vous moins exigeant au moment de choisir votre maire ?

Et comment accorder votre confiance à quelqu'un capable de maquiller ainsi ses accointances LFI ? S'il vous dissimule aujourd'hui ses réelles convictions politiques, sur quoi vous mentira t-il demain ?

Si vous voulez « **continuer de préserver l'avenir de Montesson** », dès **le 15 mars votez** pour la liste

« L'Expérience en Action pour Montesson » conduite par Nicole Bristol.

Le Comité de Soutien de la liste

« L'Expérience en Action pour Montesson »
conduite par Nicole Bristol

Et la dernière invention du candidat tête de liste de « Montesson Agissons Ensemble » !!

Il prétend que la dernière modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) aurait introduit en toute discrétion la possibilité d'ouvrir un demi-échangeur à Montesson, vraiment !

Introduire une telle modification alors que le Schéma Directeur Régional d'Île-de-France (S.D.R.I.F.) ne le prévoit pas et donc ne le permet pas **est impossible**, car **le PLU doit respecter le S.D.R.I.F.** Le Préfet qui exerce un contrôle de légalité sur toutes les décisions prises par une commune aurait exigé une mise en compatibilité du P.L.U. avec le S.D.R.I.F. Tel n'est pas le cas.

Soit il ne sait pas lire un P.L.U., soit il se moque complètement de la véracité de ce qu'il avance !



Mais où s'arrêtera t-il dans la fabrique de Fake-News ??

